

REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ANSE**

Séance du 25/09/2023

OBJET : Avenant n°2 avec la société André VAGANAY Lot 02 pour la construction de la salle des fêtes et d'une crèche

Nombre de Conseillers en exercice : 29

Nombre de présents : 24

Nombre d'exprimés : 25

Date convocation 19/09/2023

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique, salle du Conseil Municipal, le vingt-cinq septembre deux mille vingt-trois à dix-neuf heures, sous la présidence de Daniel POMERET, Maire.

Etaient présents :

Daniel POMERET, Jean-Luc LAFOND, Xavier FELIX, Marie-Claire PAQUET, Luc FERJULE, Nathalie HERAUD, Max DURMARQUE, Liliane BLAISE (maire-adjoints)

Christophe MONTANTEMME, Marie-Hélène BERNARD (arrivée au point n°5), Karim MOYENIN OUARDI, Pascal ANTHOINE, Emmanuelle SCHARFF, Pierre REBUT, Roseline MHARI AGOURRAME, Stéphane DUTHEIL, Sandrine TROUSSIEUX, Christophe DEBIZE, Carine RANSEAU, Gilbert PRIGENT, Céline BABUS, Bruno PONNET, Ouda MECHAIN, Didier RICHERD

Procurations :

Claire ROSIER à Xavier FELIX

Ludivine CHIERICI à Bruno PONNET

Excusés

Linda BEGGUI

Fabrice MORICHON

Alexis VERMOREL

Bénédicte ROGER-CERTHOUX Directrice Générale des services assiste au conseil en application de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Xavier FELIX est désigné secrétaire de séance.

Xavier FELIX expose :

Montant initial du marché

- Montant HT : 527 573.71€
- Montant TTC : 633 088.45€

L'avenant n°1 concernait la prolongation de la durée du marché jusqu'à la fin des travaux

Montant de l'avenant n°2

- Taux de la TVA : 20%
- Dans le cadre des travaux de construction d'une salle des fêtes à ANSE, des prestations supplémentaires non prévues initialement sont devenues nécessaires. Il convient d'acter ces modifications par avenant.

Les travaux supplémentaires sont détaillés dans le devis annexé au présent avenant et concernent :

- Des caches-moineaux ventilés avec coulisseaux (+ 1 183,98 €)

Les prix nouveaux correspondant à ces prestations supplémentaires sont fermes et non actualisables.

Par ailleurs, des prestations prévues initialement n'ont pas été réalisées (ajustement en cours de chantier) et des moins-values ont été constatées. Il convient donc d'ajuster les quantités réellement réalisées.

10.4.1 - Souche pour sorties diamètre 100 - 553,83 €

10.4.3 - Souche pour sorties diamètre 450 - 405,39 €

14.1.1 - Habillage sous-face - 4 721,54 €

10.1 - Suppression phonotech -20 419,00 €

11.2.1 - Costière métallique - 1 042,91 €

11.3.2 - Relevé d'étanchéité sur crosse 60 mm - 106,92 €

11.3.3 - Relevé d'étanchéité sur souche 100 mm - 1 710,72 €

Soit une moins-value de 28 960,31 € HT

- Montant HT : - 28 960.31€ - 1 183.98€ = -27 776.33€
- Montant TTC : - 33 331.59 €

Nouveau montant du marché public ou de l'accord-cadre :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 499 797.38€

- Montant TTC : 599 756.85€

Vu l'article L 2122-22 du CGCT,

Vu la délibération du 25 mai 2020 relatives aux attributions accordées à Monsieur le Maire par le Conseil Municipal,

Dont acte

Pour extrait conforme,
Rendue exécutoire le
Par transmission en Sous-préfecture
et affichage en Mairie.

Le Maire,
Daniel POMERET



Le secrétaire